



Vol. II, No. 16.

MONTREAL, JEUDI, 4 JANVIER 1872.

{ ABONNEMENT, . . . \$2.00
{ PAR NUMERO, . . . 5 Cents

FEUILLETON DU FRANC-PARLEUR.

LE

CHASSEUR DE PANTHERES

PAR ERNEST CAPENDU.

IX

YOUSSEF-BEY.

(Suite)

Sans perdre une minute, Abou'l-Abbas s'élança dans un défilé étroit. Là, le vent s'engouffrait, mais les parois élevées du roc qu'il lui fallait d'abord franchir, rendaient ses atteintes moins terribles. Un doux murmure retentit soudain et les chevaux tendirent avidement leur cou allongé.

— De l'eau ! s'écria Henri en s'élançant à terre.

Depuis près de dix heures qu'il avaient quitté les puits, et qu'ils luttèrent contre le *khamsin*, les deux hommes n'avaient pas pu trouver une goutte d'eau. Leur gorge desséchée par la poussière impalpable était ardente, et une soif dévorante dominait par ces tortures toutes les autres souffrances qu'ils avaient eu à supporter.

Henri arrachant son burnous, s'était élancé vers la source bienfaisante. Mais Abou'l-Abbas était à terre avant lui et le saïssissant par le milieu du corps, il cloua sur place M. de Villeneuve. Du geste il lui désigna les deux chevaux libres.

Les pauvres animaux, débarassés du *haik* qui les préservait des atteintes du sable, demeurèrent immobiles, le cou allongé, la tête suspendue au-dessus de la source, sans cepen-

dant y remper leurs lèvres. Ils ne buvaient pas, ils respiraient la fraîcheur de l'eau.

— Ne buvez pas ! dit vivement Abou'l-Abbas, suivez l'exemple que vous donne l'instinct de nos chevaux. Attendez que votre sang soit calmé, que votre gorge soit moins sèche ! Boire, ce serait mourir !

— Abou'l-Abbas a raison, dit une voix forte. Ne buvez pas ! L'eau vous serait fatale : je vais vous faire donner du café.

Henri et le chasseur de panthères s'étaient retournés brusquement. Les ténèbres étaient opaques dans cette vallée profonde et ne permettaient pas de distinguer à longue distance. Cependant les deux hommes aperçurent dans la nuit, une ombre se dirigeant sur eux. Abou'l-Abbas fit un pas en avant en portant la main à son yatagan, mais presque aussitôt, il baissa l'arme à sa ceinture et bondit avec un cri de joie :

— Youssuf-Karam ! s'écria-t-il.

— Lui-même, répondit la voix. Youssuf, que tu devais retrouver à *Joughi*, Youssuf, qui t'a crut englouti par le *khamsin* dans le désert de sable et qui venait à ton aide. Tu es sauvé ! Que notre Dieu soit béni !

— Es-tu donc seul ici ?

— Non. Mon camp est voisin.

— Ton camp ? répéta Abou'l-Abbas avec étonnement.

— Oui, j'ai avec moi deux mille Maronites dans la montagne.

— De pauvres malheureux poursuivis !

— Non pas ! dit vivement Youssuf d'une voix fière, mais des soldats qui poursuivent !

— Tu as pu organiser un corps de troupes ?

— Viens avec moi et tu sauras tout ! Venez, monsieur, ajouta Youssuf en s'adressant à Henri. Vous allez avoir tout ce qui vous est nécessaire pour vous remettre !

— Tes hommes sont armés ? demanda le chasseur de panthères.

— Tous !

— Et braves, dévoués ?

— J'en réponds !

— Alors, nous pouvons attaquer !

— Nous sommes deux mille décidés à nous battre, répondit Youssuf, et nous avons plus de deux cent mille ennemis !

— N'importe ! avec deux mille hommes on peut tenter

bien des choses et faire fuir une armée d'assassins ! Merci, Youssuf ! Tu a tenu ta promesse !”

Et le chasseur de panthères, prenant le bras d'Henri, l'entraîna rapidement. Tous trois s'enfoncèrent dans la montagne. Le *khamsin* soufflait toujours avec violence, mais ses atteintes n'étaient pas mortelles.

Youssuf-Karam, le nouveau personnage que nous mettons en scène, n'est pas une création de notre imagination. Il existe, il vit à l'heure où nous écrivons ces lignes et les chrétiens de Syrie lui vouent depuis six mois des actions de grâce, et le pacha de Beyrouth, lui-même, a prié Youssuf Bey de veiller à la sûreté des voyageurs sur les routes de Tripoli et d'Alexandrie.

Ce qui fait la faiblesse du peuple maronite, ce qui l'a toujours laissé à la merci de ses ennemis, c'est que son esprit sans émulation demeure d'ordinaire froid et improductif. Ses mains sont occupées, mais son génie est inerte. Il est bon, mais indolent, il vit séparé des peuplades orientales sans s'en faire redouter, et de son sein stérile, jamais il ne s'est élevé jusqu'ici une de ces individualités actives, audacieuses, puissantes dont la destinée est de faire faire un progrès à la civilisation, un pas à l'humanité. Ainsi, parmi ce peuple de victimes, un seul chef s'est dressé sachant se faire redouter des Druses et respecter des Turcs : ce chef, c'est Youssuf.

Youssuf est le fils d'un simple *cheik* maronite (sorte de maire de village,) mais c'est un homme intelligent, courageux, remarquable. A cette heure, bien des chrétiens lui doivent la vie.

Le camp de Youssuf-Karam ou de Youssuf Bey plutôt, puisque l'on commençait à le nommer ainsi, étoit situé sur un plateau, au centre de la montagne, mais à l'abri de toute surprise. L'emplacement choisi révélait une véritable intelligence militaire dans le chef de la petite troupe.

Ce camp n'avait aucune tente : les soldats volontaires couchaient à la belle étoile. Les femmes et les enfants de ces braves avaient été renfermés par eux dans un vallon auquel on ne communiquait par un étroit défilé que gardaient cinq cents hommes sûrs. Des provisions de bouche avaient été amassées là ; deux sources donnaient de l'eau en abondance et suffisaient à la colonie de ses victimes échappées au carnage.

Abou'l-Abbas avait raconté rapidement à Youssuf la façon miraculeuse dont lui et son compagnon avaient échappé. Le chef maronite fit donner à Henri les rafraichissements dont il avait besoin.

“Quelles nouvelles ? demanda vivement M. de Villeneuve ?

—Les massacres continuent sans interruption !

—Et Zhalé ? demanda Abou'l-Abbas.

—Zhalé est en cendres !..... Les Druses ont tout massacré !

—Mais Zhalé comptait plus de douze mille habitants tous chrétiens ! s'écria Henri.

—Oui, dit Youssuf ; aussi les Druses furent-ils tout d'abord repoussés, mais ils savaient que les chrétiens attendaient un renfort, et ces misérables ont eu recours à une infâme trahison ! Ils fabriquèrent des bannières et des croix qu'ils placèrent en tête d'une troupe de cinq à six mille hommes. Ils s'étaient tous déguisés en Maronites et ils arrivèrent près de la ville en chantant des chansons chrétiennes. Les malheureux habitants, croyant à l'arrivée d'amis, vinrent sans défiance au-devant des Druses. Surpris à l'improviste,

ils furent massacrés avec une rage et une rapidité infernales. Quelques-uns purent se sauver. Les femmes et les enfants s'étaient retirés dans la montagne. Ils rencontrèrent là un grand nombre de Maronites qui s'étaient réfugiés dans les bois après la destruction de leurs villages. Alors les Druses ont appelé leurs chiens et ils ont parcouru la montagne faisant la chasse aux chrétiens ! En un seul endroit, ils ont trouvé cent Maronites ; ils leur ont lié les mains derrière le dos pour les mettre à mort avec plus de cruauté : aux uns ils abattaient un seul bras, à d'autres ils coupaient les deux mains, à plusieurs ils enlevaient des morceaux de chair, ils leur crevaient les yeux ou les brûlaient vivants ! (1) ”

Henri et Abou'l-Abbas frissonnaient d'horreur.

“A Laïda, poursuivit Youssuf, les massacres ont commencé hier. A Damas, ils commenceront peut-être demain !

—A Damas ! s'écria Henri en bondissant.

—Oui ; c'est là qu'est le chef druse le plus féroce, le *cheik* Maloun-Khatoun !

—Maloun-Katoun ? celui qui commandait les massacres à Deir-el-Kamar avec l'agah Osman-ben-Assah et le Turc Kurchid-Pacha ?

—Lui-même ?

—Sais-tu ce que le *cheik* a fait des prisonnières qu'il avait emmenées dans la montagne !”

Et Henri, debout, frémissant, attendait la réponse avec une anxiété effrayante.

“Il les a fait massacrer ! répondit Youssuf.

—Toutes ?

Toutes... à l'exception de deux d'entre elles seulement.

—Qui !... lesquelles ?... les noms de celles qu'il n'a pas fait tuer ! s'écria Henri dont les yeux démesurément ouverts jaillissaient hors de leur orbite.

—J'ignore leurs noms, répondit Youssuf. Tout ce que je sais, c'est que l'une est la fille d'un négociant français, et l'autre d'un marchand Juif.”

Henri poussa un soupir de soulagement et étreignit les mains d'Abou'l-Abbas.

“Tu ne m'avais pas trompé ! murmura-t-il.

—Mais, reprit Youssuf sans remarquer les signes que lui adressait le chasseur de panthères, mieux vaudrait peut-être pour ces jeunes filles qu'elles eussent été tuées.

—Pourquoi ? fit Henri dont le visage un moment illuminé par un rayon d'espoir exprima soudain une terreur nouvelle.

—Parce que l'une, la fille du juif, n'a été gardée que par le motif que son père était riche et pouvait la racheter ; si le vieillard est mort ou s'il est ruiné, si ses trésors ont été pillés, et qu'il ne puisse payer enfin, Malhouth-Khatoun inventera des supplices plus terribles que ceux qu'il a déjà pratiqués pour se venger sur sa prisonnière.

—Mais l'autre jeune fille, il n'a pas les mêmes motifs pour la tuer ?

—Non, mais il l'aime, et demandez aux habitants de Damas ce qui s'accomplit dans le harem de Malhoun-Khatoun !”

Henri était pâle comme un spectre : tous ses traits étaient contractés, ses membres frémissaient.

“Il faut partir ! dit-il brusquement à Abou'l-Abbas.

—Partir ! dit Youssuf.

(1) Ces horribles détails sont de la plus exacte vérité.

Le Nouvel An.

Le *Franc-Parleur* qui a toujours aimé d'un amour vrai et sincère ses abonnés, et ses compatriotes ne saurait sans déroger à la bonne éducation qu'il a reçue, demeurer silencieux à l'avenement de cette nouvelle année.

C'est le sourire sur les lèvres, la franchise dans le cœur, qu'il vient en ce moment distribuer ses souhaits.

A ses lecteurs qui font partie de sa famille, il adresse ses premiers vœux.

Puissent-ils au milieu d'une abondance de biens sans exemple, voir s'accumuler sur leurs têtes d'innombrables années.

Que l'adversité, le malheur s'éloignent à jamais de leur foyer domestique, laissant la place aux joies pures et sereines de la famille, au bonheur d'une conscience honnête et sans reproche.

Fasse, la Providence aidant, que la semence des vrais principes religieux et sociaux produisent en eux des fruits nombreux et abondants, contribuant ainsi au triomphe prochain, de la franchise, de la sincérité en matière religieuse et politique.

Enfin, que le *Franc-Parleur* soit toujours leur organe, l'écho de leurs sentiments, le reflet de leurs opinions, l'expression de leurs aspirations.

Toutefois ces souhaits que la reconnaissance et non l'égoïsme l'oblige de formuler d'abord pour ceux qui l'ont aidé dans sa tâche pénible et difficile, il les adresse aussi à ses compatriotes.

Le vrai patriotisme ne sait jamais garder rancune d'une insulte, d'un injure, surtout quand elles nous viennent de la main ou de la bouche d'un frère.

Oui, en cette circonstance favorable nous oublions les blessures du passé, pour ne songer qu'aux succès glorieux de l'avenir.

Plus de dissensions parmi nous, plus de ces jalousies mesquines, de ces rancunes mortelles qui ont fait des torts si considérables, à notre nationalité.

Mais qu'au contraire, la paix, l'harmonie, la concorde règnent dans nos rangs; qu'une union cordiale et fraternelle cimente encore davantage les liens qui nous unissent.

Que les yeux fixés sur les autels de la religion et de la patrie, les Canadiens-Français ne forment qu'un même cœur une même âme.

Alors et seulement alors, le peuple canadien, fidèle à ses traditions, marchera à grands pas dans la voie merveilleuse que la main divine lui a assignée sur ce continent de l'Amérique.

Si en 1872, le *Franc-Parleur* pouvait constater l'accomplissement de ces vœux les plus ardents, il ne regretterait de sa vie de vous avoir souhaité à tous, une bonne et heureuse année.

La Carabinade.

Un Etudiant en Médecine nous a fait parvenir, la veille du nouvel an, une correspondance intitulée "La Carabinade."

Malgré que l'anonyme recouvrit le secret de cette production littéraire, nous n'avons pas hésité à lui donner la publicité.

Nous ne discuteront pas le mérite intrinsèque et extrinsèque de cette production poétique, éclosée au soufflet d'un Chérubin, pour se venger d'un Carabin.

Non, notre maxime est à chacun ses œuvres, et que tout père aie soin de ses enfants.

M. l'Etudiant en Médecine n'aime pas la *Carabinade*, il a peut-être droit et nous ne lui feront pas chicane sur ce point.

Seulement, nous ne comprenons pas pourquoi la *Comédie Infernale* lui tombe ainsi si mal à propos sur les nerfs, et nous nous expliquons encore moins le rapprochement qu'il semble découvrir entre une œuvre sérieuse et une boutade spirituelle, si l'on veut, mais qui n'en est pas moins une farce dans le fond.

L'insinuation que le correspondant laisse échapper, en attribuant aux ateliers du *Franc-Parleur* la production de la "Carabinade," est tout à fait malveillante.

En effet, aurions-nous transigé avec l'auteur, à ce propos, que nous nous serions fait un devoir de l'annoncer.

Conséquemment, nous espérons qu'il voudra bien retirer cette phrase irréfléchie.

Quant au reste, il a notre pardon complet.

Monsieur le Rédacteur,

Il est une certaine littérature que tout honnête homme abhorre : la satire.

Laissez-moi vous dire, Monsieur, que je ne puis vous féliciter de la faveur que vous semblez accorder à ce genre anti-chrétien, anti-social et anti-littéraire. Votre *Franc-Parleur* prend parfois des allures par trop humoristiques, et je ne puis vous pardonner d'avoir ouvert la porte de votre atelier à cette œuvre infâme, qui a nom "Comédie Infernale."

L'on vous accuse aussi, Monsieur, d'avoir favorisé la publication d'une autre petite infamie, d'un petit pamphlet rimé, auquel son auteur a donné le titre insipide de "Carabinade."

La Carabinade ! Grand Dieu ! Quel titre et quelle œuvre ! En vérité, l'auteur, qui se donne pour un habitant du ciel, pour un *chérubin*, sait nous prouver en peu de mots qu'il ne connaît guère les choses de la terre. Un long séjour en Canada lui fera voir sans doute que l'hon. Juge Beaudry n'est pas un homme sur lequel on puisse, avec raison, déverser le ridicule ; il apprendra sans doute, un jour où l'autre, que M. E. Roy, avocat, Rainville, étudiant en droit, Dufort, Pelletier, Filiatrault, étudiants en médecine, sont tous des gens trop sensés pour être les héros d'une "Carabinade" ; il s'apercevra sans doute avant longtemps que MM. Lemay et Martel sont pour nous des gloires nationales, que l'on ne peut souffleter sans s'attirer les disgrâces du peuple canadien tout entier.

Ce chérubin d'un nouveau genre ne serait autre, à en croire certaines rumeurs, qu'un M. Ernest Tremblay, jeune homme dont la réputation grandit de jour en jour. Je crois qu'il ferait bien de se disculper aux yeux du public ; car il ne tardera pas, paraît-il, de connaître, par sa propre expérience, certains inconvénients de la grandeur. Il se pourrait que M. Ernest Tremblay fasse avant longtemps plus ample connaissance avec les cannes, qui, selon lui, jouent un si grand rôle dans les séances de l'Institut-Médical.

Je suis, monsieur, dans ces quelques réflexions, l'interprète de tous mes confrères, et vous obligerez, en publiant ces quelques lignes,

UN ETUDIANT EN MEDECINE.

NOËL.

La "Chronique" ayant pour titre "Noël" n'ayant pu prendre place, faute d'espace, dans notre dernier numéro, nous nous sommes cru autorisé de rendre, pour cette fois, justice à son auteur.

Les sentiments chrétiens qui y sont exprimés racheteront aux yeux de nos lecteurs le défaut d'actualité.

Cependant des bergers gardaient les troupeaux aux environs de Bethléem quand ils virent briller devant eux une étoile; en même temps des voix se faisaient entendre dans le ciel qui disaient: *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus*. Alors ces humbles pasteurs, au cœur simple et sans détours, se hâtent de suivre l'étoile qui les dirige vers une étable où elle s'arrête en jetant un vif éclat. Là dans une misérable crèche et sur un peu de paille reposait un enfant dont la tête resplendissait d'une auréole divine; Marie et Joseph adoraient Jésus, tandis qu'un âne et un bœuf réchauffaient de leur haleine ses membres glacés. Les bergers ayant reconnu leur Sauveur l'adorèrent. Des Mages vinrent aussi de l'Orient et lui offrirent ce qu'ils avaient de plus précieux.

Il y a aujourd'hui dix-huit cents ans qu'a eu lieu cet événement et pourtant avec quelle joie ne voyons nous pas arriver l'époque où l'Eglise le célèbre chaque année. Quand nous chantons les cantiques qui expriment le grand désir de voir arriver ce jour, pour montrer combien les juifs souhaitaient la venue du Messie, nous nous sentons saisis d'une émotion indéfinissable; il nous semble que toute nos idées s'évanouissent pour faire place à la consolante pensée de la naissance d'un Dieu. C'est un acte si excellent que celui de l'Incarnation! Le christianisme à mesure qu'il fleurissait rendait le calme et la tranquillité; ramenait dans le vrai sentier les hommes flétris par un aveuglement coupable.

Mais Noël n'est pas seulement une fête religieuse; elle est aussi une fête domestique, au moins si l'on peut donner ce nom à une jouissance de famille. D'heureux pères et d'heureuses mères ont donné des cadeaux à leurs filles et à leurs fils, et ces derniers en retour prodiguent toutes espèces de caresses; Noël est aux protestants ce qui est pour nous le premier jour de l'année. Bien des enfants se sont endormis la veille en pensant à la *vieille fée* qui devait leur apporter des bonbons; d'autres plus impressionnables sont demeurés éveillés toute la nuit. Ils entendaient résonner l'airain au milieu du silence et des ténèbres, et leur jeune esprit se perdait dans mille conceptions enfantines. On s'impressionne si facilement à cet âge! Je me rappelle encore la grande attention avec laquelle j'écoutais les histoires sur la *veillée de Noël*, que me racontait ma mère: c'était ou un voyageur marchant par une neige qui tombait à gros flocons, où bien le démon sous des formes galantes s'introduisant dans de pauvres familles pour les empêcher d'aller à la messe de minuit! Maintenant que j'ai grandi, je me rejouis sans doute, mais au lieu de donner cours à mon imagination puérile, je vois avant tout dans cette fête un acte de redemption et de salut.

Et la buche de Noël! Les parents et les amis autour de l'âtre qui pétille et répand ses lueurs blafardes sur les figures, ajoutant encore à l'expression de la frayeur que cause le récit de légendes fabuleuses.

Puis l'animation du dehors! Les rues pleines de passants qui vont-et-viennent en tous sens, le son lent et cadencé des cloches à minuit, les lumières qu'on remarque partout; tout cela donne à cette fête un charme dont on ne peut se défendre, et qui dure aussi longtemps que la vie.

Société Médicale de Montréal.

SEANCE DU 20 DECEMBRE 1871.

Présidence du Dr. J. W. Mount.

Officiers présents: Drs. A. B. Larocque, O. Bruneau, A. Dugas, C. Dubuc, A. Ricard, G. Grenier.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté. Le secrétaire donne communication d'une lettre du Dr. S. A. Longtin de Laprairie par laquelle il demande son admission comme membre actif.

Le Dr. A. Dugas donne avis qu'il proposera à la prochaine séance l'admission comme membres actifs des Drs. Léandre Lefèvre, de Lachine, Beaudet de Montréal, et S. A. Longtin de Laprairie.

Le Dr. P. E. Plante donne avis qu'il proposera l'admission du Dr. Jos. Lanctot de St. Philippe.

Le Dr. L. A. E. Desjardins donne avis qu'il proposera les Drs. F. X. Perrault de la Pointe-aux-Trembles et A. Laramée de Montréal.

La discussion sur le vaccin soulevée à la suite de la lecture du Dr. O. Bruneau sur ce sujet est à l'ordre du jour.

Les Drs. A. B. Larocque, T. Brosseau, P. E. Plante, A. Dugas, C. Dubuc, A. Deschamps, L. A. E. Desjardins, J. W. Mount, G. Grenier, A. Ricard, O. Bruneau y prennent part. Le Dr. G. Grenier ayant proposé avant de clore la discussion de voter certaines résolutions relativement au virus vaccin, le sujet est renvoyé à la prochaine séance.

Le Dr. O. Bruneau fait quelques remarques sur l'établissement d'un Bureau de statistiques pour la ville.

Le Dr. A. B. Larocque annonce pour la prochaine séance un travail sur cette question.

Et la séance est levée.

Dr. Georges Grenier

Sec.-Trés. S. M.

Un artiste Canadien à l'étranger.

Il y a plus d'un an, une assemblée composée de l'élite de la société montréalaise, allait applaudir à la salle St. Patrice, le génie musical de notre jeune compatriote M. S. Mazurette.

Les témoignages désintéressés, qui lui furent donnés en cette circonstance par les artistes de notre ville, consolidèrent une réputation laborieusement acquise par deux années d'étude au Conservatoire de Paris.

Malgré les sollicitations pressantes de ses amis, qui désiraient garder parmi nous un talent aussi extraordinaire, notre jeune pianiste canadien dut abandonner notre sol pour aller sur un théâtre plus vaste recueillir la moisson de lauriers qui ne devait certainement pas lui faire défaut.

Pendant quelques mois, il parcourut les différents états de la république voisine, donnant des concerts qui émerveillèrent les habitants des villes où il séjournait.

Invité à des Conversazioni, où seulement les artistes jouissant d'une grande renommée continentale avaient droit d'accès, il déploya devant eux un talent tellement hors ligne, que, d'un commun accord, on lui décerna alors le titre de premier pianiste américain.

Si les décorations sont ordinairement un signe irréfutable d'un mérite récompensé, M. Mazurette aura des droits à la considération et à l'estime de ses compatriotes, car plusieurs croix et médailles en or ornent sa poitrine.

Il n'y a que quelques mois, il forma une troupe d'artistes, parmi lesquels figurait au premier rang la célèbre cantatrice Melle. Rosa d'Erina.

C'est à la tête de cette Compagnie qu'il visita tout dernièrement les Etats de l'Ouest.

Son passage n'a été qu'une ovation continuelle, et quand nous lisons les journaux américains, nous serions portés à crier à l'exagération dans les compte-rendus, si nous n'eussions la certitude qu'ils sont en tout point conformes à la vérité.

Dans quelques jours, nous aurons l'avantage de donner une cordiale poignée de mains à notre compatriote, et en outre d'aller applaudir chaleureusement une de nos gloires nationales.

Le Roi du Canada.

Nos zouaves pontificaux ont eu le bonheur de rencontrer à Rouen l'abbé Boullard, aumonier de l'hôpital militaire de Rouen. Ce vénérable abbé a voué toute son affection à nos jeunes compatriotes.

Les tristes événements survenus depuis, n'ont fait qu'accroître l'amour que porte à nos zouaves l'abbé Boullard. Il les appelle ses *sujects* canadiens. Dans ses moments de loisir, le *Roi* écrit à quelques uns d'entre eux. Sa Majesté se sert de la langue royale des muses.

Nous désirons ardemment que Sa Majesté reçoive bientôt une liste civile qui lui permette de visiter ses affectionnés *sujects*.

CABINET DE SA MAJESTE LE ROI DU CANADA

Comme quoi désormais, mis à l'abri de l'eau,
Boullard ne craindra plus les rhumes de cerveau.

Rivard et Desjardins, Rosier et Laframboise,
D'un aimable pays ambassadeurs charmants,
Pour aller visiter Paris (près de Pontoise),
Avaient quitté les bords Normands.

Tout à coup, dans un coin, la muse Boullardique
Aperçut un objet dont l'aspect le frappa.
Elle saisit son luth, et sa verve lyrique
En ces mots brillants s'échappa.

O nobles voyageurs ! ô sublime voyage !
O Roi trois fois heureux d'avoir de tels *sujects* !
Regarde, ils t'ont laissé pour marquer leur passage,
Le plus utile des objets.

Lorsque brille l'éclair, quand la foudre résonne,
Quand la pluie à torrents retombe sur le sol,
Pour abriter un roi, la plus belle couronne,
Ne vaut pas un parasol.

Le Roi du Canada, privé de parapluie,
Un jours de mauvais temps amassait sur son frac,
Plus d'eau que n'en peut mettre un marchand d'eau-de-vie
Dans une tonne de Cognac.

Tandis que désormais sans peur de la tempête,
Le Roi pourra marcher sous un ciel inhumain,
Les raquettes aux pieds, son diadème en tête,
Et son parapluie à la main.

Et quand le poids des ans qui s'augmentent sans cesse,
De ce roi sans monnaie aura courbé le col,
Boullard pourra se faire un bâton de vieillesse,
Du manche de son parasol.

O nobles canadiens : ô généreuse offrande !
De tous les dons reçus le votre est le plus beau.
Merci d'avoir laissé sur la rive Normande,
Votre parapluie en *cas d'eau*.

Le secrétaire de sa Majesté.
S***

CHANSON.

(*Air ad libitum.*)

De quoi faire rire mes *sujects*.

I

Hier, de rimer quelques couplets.
Il m'est venu la fantaisie.
J'ai cherché longtemps sans succès,
Un thème pour ma poésie ;
A la fin j'ai songé *ma foi*,
De chanter dans un vaudeville,
Le triste sort d'un roi
Qui n'a pas de liste civile.

II

A tous le roi du Canada,
Parait un roi digne d'envie.
Jamais révolte ne troubla.
La tranquillité de sa vie ;
On vante le gouvernement,
C'est le roi le plus tranquille,
Et le plus heureux ; seulement,
C'est un roi sans liste civile.

III

Souvent il fait des rêves d'or.
Alors voyageur intrépide.
Il pense à prendre son essor,
Sur l'aile d'un steamer rapide ;
De son royaume florissant,
Il aperçoit déjà le sort fertile.
Paf ! il a fait naufrage en pensant.
Qu'il n'a pas de liste civile.

IV

Souvent la nuit sous les rideaux,
Il rêve dormeur en délire
D'envoyer de riches cadeaux
Aux habitants de son empire.
Il achète il fait un ballot.
Soudain, l'aurore qui scintille
L'éveille, et vint lui rappeler.
Qu'il n'a pas de liste civile.

V

Le pauvre roi n'est pas content.
La *Boullardise* est en déroute.
Bref, de jour en jour, on s'attend
A lui voir faire banqueroute.
Et l'on vendra de par la loi,
D'une façon fort *incivile*,
La couronne du pauvre roi.
Qui n'a pas de liste civile.

Le secrétaire de Sa Majesté.
S***.

SUJETS ET RIMES IMPOSEES.

Le Roi du Canada.

Capable en ses sermons de convertir un *Juif*.
Capable d'attendrir même un marchand de *Suif*.
Son cœur est vif et chaud, comme un feu de *Pétrole*.
Il fait de l'amitié bouillir la *Casserole*,
Lorsqu'un sujet lui vient du pays du *Castor*.
Bref, pour ne pas l'aimer, il faut être un *Butor*.
Ses sujettes, dit-on, au pays des *Raquettes*,
En beau poil d'original lui brodent des *Jaquettes*,
Et quand il parle, ferme et fier, comme *César*.
Sa voix, sa forte voix tonne comme un *Pétard*.

*Improvisation faite par le Poète du Roi du Canada, devant
quatre Canadiens de Montréal.*

L'enfer est déchaîné, les ennemis du *Pape*.
De la révolution ont ouvert la *Soupape*.
A l'univers chrétien on a ravi son *Roi*.
On insulte le Christ, en rit de notre *Foi*.
Pie IX, le saint Pie IX, ce pontif *Sublime*
Est tombé noblement frappé par un grand *Crime*
Mais espérons, le temps est un grand *Ouvrier*,
Laissons tranquillement couler son *Sablier*
Et le temps, en dépit de l'*Internationale*,
Saura rendre à Pie IX la couronne *Royale*.

Recette Utile.

DARTES.—On guérit aisément et promptement cette désagréable maladie de la manière suivante : le soir, à l'heure du coucher, on applique sur la partie affectée un cataplasme de poudre à tirer mouillée. Le plus souvent, il suffit d'une seule application ; mais si le lendemain soir, il n'y a point apparence d'amélioration, on peut mettre une deuxième application, et la maladie ne tardera pas à disparaître.

Usage du savon.

La peau est un appareil chargé d'éliminer certains principes et d'en absorber certains autres. C'est par l'intermédiaire des milliers de petites ouvertures dont elle est criblée et que l'on appelle *pores*, que s'opère cette double fonction.

On ne saurait trop veiller à ce que la surface de la peau soit toujours nette et lisse,—obstacle apporté à sa perméabilité pouvant devenir l'occasion de troubles dans notre économie.

Le savon est, de tous les cosmétiques, celui dont l'usage est le plus indispensable. Il dissout les substances provenant soit de la peau elle-même, soit du dehors, qui la salissent et qui pour la plupart sont insolubles dans l'eau ordinaire.

Il y a deux sortes principales de savons : les savons à *chaud* et les savons à *froid*. Les premiers offrent seuls les qualités désirables : quant aux seconds, qui sont très caustiques, rongissent les mains et dessèchent la peau, il faut les rejeter absolument.

Il est prudent de ne pas se laisser prendre à une foule de noms empruntés aux plantes les mieux famées, telles que mauve, guimauve, laitue, thridace, etc ; ces dénominations sont autant de mensonges, comme les savons dits *amiel*.

Il y a une raison péremptoire pour que les savons ne contiennent le suc d'aucune des plantes si pompeusement annoncées par les industriels de la parfumerie, c'est que les alcalis et les essences qui entrent dans la confection des savons, les détruisent.

Pour se convaincre qu'en parfumerie le mensonge règne impudemment, on n'a qu'à consulter le *Manuel du Parfumeur*.

Nous l'ouvrons au hasard, et nous tombons sur le *savon au miel* :

“ Pour faire du savon au miel, on prend : savon brun, essences d'aspie, de thym blanc, de fenouil, de lavande, de girofle et de romarin : puis on fait fondre le tout au bain-marie.”

Et l'on a un *savon au miel* qui, préparé selon les règles, contient de tout excepté du miel.

Il en est à peu près de même de tous les autres savons de toilette.

Ce dont il est important de se défier dans les savons, c'est surtout des couleurs qu'on leur incorpore.

Ainsi, le savon rose est coloré avec du vermillon, qui est un sel de mercure, et le savon vert avec un sel d'arsenic. De sorte que chaque fois qu'on fait sa toilette avec ces savons, ou qu'on les mélange à l'eau d'une baignoire, on s'administre une lotion mercurielle ou arsenicale, et que l'agent vénéneux se trouve alors précisément dans les conditions les plus favorables pour être absorbé, puisque, par le fait des lavages auxquels il contribue, les pores sont plus largement ouverts. Il en pénètre donc une certaine quantité dans l'économie.

Le savon coloré en jaune n'a pas ces inconvénients, le sesquioside de chrome qui entre dans sa composition, est inoffensif.

—Un des citoyens les plus respectables de New-Haven, M. Elie Hempstead, vient de mourir d'une maladie dont il était affecté depuis longtemps, mais à laquelle les médecins n'avaient jamais rien compris. Toutes les heures il tombait dans un état de prostration complète qui durait une minute environ, pendant laquelle on entendait distinctement dans le corps du patient un son argentin, métallique, qui se répétait un certain nombre de fois n'excédant jamais douze, et qui rappelait à s'y méprendre celui d'une sonnerie de pendule. Les médecins les plus habiles du Connecticut avaient tour à tour été appelés en consultation par le malade, mais aucun n'avait pu déterminer qu'il y avait de l'électricité dans ce

cas, les autres y voyait le résultat d'une forte impression ressentie à la lecture des razzias de pendules exécutées en France par les Allemands.

Après la mort de M. Hempstead, l'autopsie de son corps a été pratiquée et l'on a trouvé dans un des poumons une clef de montre à répétition, que le défunt avait sans doute avalée par mégarde. Cette clef de montre était celle du mystère.

—Le Musée d'antiquités du *Steen*, à Anvers, vient de s'enrichir d'un objet historique des plus intéressants. C'est un sabre d'honneur dont le fourreau en cuir porte les traces d'un long usage et qui a appartenu au fameux meneur de la Révolution branbaçonne Heintje Vander Noot.

Le fourreau est muni d'une solide garniture en fer, de même que le pommeau, dont le cuir, rembourré et maintenu autour de la canne par des ligatures en fil de laiton tordu, accuse cette empreinte luisante qu'y a laissée le serrement fréquent de la main. Quant à la lame, très-richement damasquinée, elle dénote que ce sabre fut jadis une arme de luxe, car c'est une des plus belles et des mieux trempées qui se puissent voir. Garnie d'arabesques dont la dorure a été un peu altérée par le temps, elle porte sous le pommeau un écusson doré où se voit le lion de Brabant; en dessous de ces armoiries se déroule, d'un côté, en lettres d'or, la légende: *Défenseur de la patrie*; de l'autre, cette inscription; *Vive H. C. N. Vander Noot*.

Ce beau sabre a été découvert à Berchem par M. William Solyns, qui en a généreusement gratifié le Musée du *Steen*.

UN OBUS DE LA PREMIERE REPUBLIQUE.— Un nommé Tobler, tailleur de pierre de Felmos, commune de Thal, canton de Genève, trouva, il y a quelques années, en restaurant sa maison, un obus qui avait pénétré dans le mur; il était probablement resté là depuis 1796. Les enfants en firent leur jouet. Personne ne se doutait que c'était un objet fort dangereux pour la maison.

Le 10 novembre dernier, à sept heures du matin, Tobler chauffait un fer dans sa cuisine. Le fer glissa de sa main et tomba malheureusement sur l'obus, qui gisait sur le sol. Une détonation effrayante retentit aussitôt dans toute la vallée: l'obus s'était allumé et ses éclats avaient renversé portes, fenêtres et cheminée. Tobler a eu une jambe emportée et n'a survécu que quelques heures. Il laisse une femme et deux enfants en bas âge.

EST ACTUELLEMENT EN VENTE

"LA COMEDIE INFERNALE"

AU

No. 9, Rue Ste. Thérèse,

Les libraires des villes et des campagnes pourront s'en procurer en s'adressant à ce bureau.

PRIX DE CHAQUE EXEMPLAIRE :

En gros..... 40 cts. ou \$4.80cts. la doz.
En détail..... 50 cts.

Les frais de post seront à la charge de l'acheteur.

NOUVEL

ATELIER TYPOGRAPHIQUE!

AU

NO. 9, RUE STE. THERESE.

—:0:—

Nous avertissons nos lecteurs ainsi que le public en général que nous avons établi un Atelier de Typographie à l'adresse ci-haut mentionnée, où nous pourrions exécuter toute espèce d'ouvrages aux prix les plus réduits et sous le plus court délai.

LE FONDS DE NOTRE ATELIER ETANT FOURNI

QUE DE

CARACTERES NEUFS

Nous assurons les patrons que l'ouvrage qui nous sera confié, possédera tout le fini que l'on peut désirer dans ce genre d'industrie.

LES IMPRESSIONS DONT ON SE CHARGE

CONSISTENT EN

PLACARDS,

FACTUMS,

LIVRES,

CIRCULAIRES,

Cartes Funéraires,

CARTES DE VISITES,

&c., &c.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE
District de Montréal,

Dans l'affaire de François X. Moisan, marchand tant individuellement que comme ayant été membre de la ci-devant raison sociale de "Préfontaine & Moisan," failli.

Le dix-septième jour de février prochain, 1872, le soussigné demandera à la dite Cour, la ratification de l'acte de composition et de charge qui lui a été consenti par ses créanciers et maintenant déposé au Greffe de la dite Cour.

Montréal, 13 Décembre 1871.

FRANCOIS X. MOISAN
Par F. L. SARRASIN,
Son procureur ad litem

LE CHEMIN DE FER
LE GRAND TRONC
DU CANADA

1871 - ARRANGEMENTS D'HIVER - 1872

NOUVEAUX CHARS

POUR

TOUS LES TRAINS EXPRESS

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M.
Expres de nuit do do 8.08 P. M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les situations intermédiaires 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Central 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central 3.30 P. M.
Train de la Malie pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec le Chemin de Fer des Cantons du Sud-Mst et avec les Steamers du Lac Champlain 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond et les stations intermédiaires 2.00 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke Lennoxville, Compton, Coaticooke et Norton Mills, seulement à 10.30. P. M.

Il y aura des Chars Dortoires Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures données.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland pour Halifax, N. E, tous les samedis après-midi, à 4.00 heures. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundi et Jeudi à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations sur l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au bureau No. 39 Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES
Directeur-Gérant

Montréal, 9 nov. 1871.-52

C. — C. — C.

CELEBRE

Cordial Carminatif

Pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Convulsions, perte de sommeil, et toutes maladies nerveuses auxquelles les enfants sont sujets.

PRIX : 25 CENTS LA BOUTEILLE.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

DEVINS & BOLTON,
Salle d'Apothicairerie, Montreal.

HUILE

DE

FOIE DE MORUE

A

L'HYPHOPHOSPHATE DE CHAUX



Prix 50c et \$1 la bouteille.

Dans cette préparation, il n'y entre que la meilleure huile de foie de morue.

Son gout est doux et elle a la consistance de la crème.

Elle n'a ni l'odeur, ni le gout de l'huile. L'estomac le plus délicat peut la garder. Préparé seulement p

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montreal.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

Alcoolature d'Arnica

des RR. PP. Trappistes du Monastère de Notre-Dame des Neiges, est employée à l'usage externe et interne, avec une immense supériorité sur toutes les préparations de ce genre.

Prix : 80 cts. le flocon.

Agents pour le Canada :

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montréal.

LES CELEBRES

PASTILLES A VERS

DE

DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents, sont à vendre chez tous les Pharmaciens et principaux marchands de la campagne.

Prix : 25 cents la boîte.

DEVINS & BOLTON,

Pharmacien en Gros,

SALLE D'APOTHICAIRERIE

MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES.

H. BELIVEAU

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERBLANTERIES

Enseigne de l'Egouine et du Cadéas

193 ET 195, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.

Aussi : Poêles doubles à 1 ou 2 fourneaux, Poêles de Cuisine à Charbon et à Bois, de Fantaisie et autres.

C. A. PARENT,

NOTAIRE,

No. 43, RUE SAINT-VINCENT,

RESIDENCE :

376, RUE ST-JOSEPH.

Montréal, 28 Septembre 1871.

“ Le Franc-Parleur ”

Publié tous les Jedis, à Montréal, Canada,

A SES

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

No. 9 RUE STE. THERÈSE,

L'ANCIEN ETABLISSEMENT DU “ PAYS.”

ABONNEMENT :

Canada, \$2.00 par année, payable semi-annuellement.

États-Unis, \$2.50 par année, payable d'avance. Par numéro, 5 Centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an. Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES :

8 centins la ligne, 1ère insertion,
2 “ “ 2ème “

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné.

Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de deux centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Toutes lettres non-affranchies seront invariablement refusées.

Les journaux qui seront échangés ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du journal, devront être adressés au FRANC-PARLEUR, No. 9, rue Ste. Thérèse, Montréal.

Le FRANC-PARLEUR formera à la fin de l'année un volume de 624 pages, grand in-quarto.

Toute personne qui nous fournira 5 abonnements, aura droit à la réception gratis du FRANC-PARLEUR, pendant un an.

A l'atelier du FRANC-PARLEUR, on se charge de toutes espèces d'ouvrages d'Imprimerie dans les derniers goûts, (cet atelier étant monté avec un matériel tout neuf à des prix défiant toute compétition.